

M. Maury, vice-secrétaire, donne lecture de la communication suivante :

LE *CONVOLVULUS TENUISSIMUS* Sibth. et Sm. ESPÈCE FRANÇAISE,
par **M. D. CLOS.**

Au commencement de ce siècle, de Candolle décrit dans sa *Flore française* une espèce nouvelle, le *Convolvulus argyræus* reçu par lui de Calabre (t. V, 423); mais elle ne figure pas dans le *Botanicon gallicum* de de Candolle et Duby publié en 1828; et si, vingt-quatre ans après, Grenier et Godron l'admettent dans la *Flore de France*, c'est comme variété du *C. althæoides* et sans indication de localité. Tel avait été en 1842, le sentiment de Gussone, qui l'inscrit à ce titre dans son *Floræ siculæ synopsis*, I, 242; et ç'a été aussi l'opinion de Parlatores (*Flora ital.*, VI, 816).

En 1862, Castagne signale le *C. althæoides* à Aix (*Catal. des plantes des Bouches-du-Rhône*, 108); mais par erreur ou confusion, sans doute, car depuis lors le type de l'espèce n'y a été rencontré nulle part.

En 1866, M. Achintre annonce avoir trouvé le *C. argyræus* DC., à quelques minutes d'Aix, au bas d'une pente gazonnée sur les collines qui s'élèvent au nord de la ville au-dessus de l'hôpital (voy. *Congrès scient. de France*, 33^e sess. à Aix, pp. 304 et 444).

Cinq ans après, MM. de Fonvert et Achintre, dans leur *Catalogue des plantes vasculaires d'Aix*, ne voient dans le *C. argyræus* qu'une variété du *C. althæoides* L., et lui assignent pour localité : « Vallon de Brunet, sur une rive sèche de la propriété de M. Joseph Vieil ». Elle y occupe, dit-on, une superficie de quelques mètres carrés seulement, sur un talus, au bord d'un champ à vingt minutes de la ville.

Ces quelques indications sont de nature à soulever une double question : à quel titre doit figurer le *C. argyræus* en phytographie ? A-t-il droit à prendre rang dans le cadre de la Flore française ?

M. Favier, alors conseiller à la cour d'Aix, écrivait en 1886 que la plante s'y maintient en un seul endroit qui n'a pas 20 mètres de longueur, « ce qui indique qu'elle a dû être importée, de Sicile peut-être ». Je relève ce renseignement dans une autre de ses lettres du 13 novembre 1887 : « M. Bruyas en ayant transplanté quelques pieds dans son jardin, ils y ont prospéré, mais en dégénéralant, en perdant leurs soies argentées, en revenant sans doute au type de l'espèce ». L'an passé, M. Favier voulut bien m'adresser, avec de beaux échantillons desséchés de la plante d'Aix, trois pieds vivants dont deux mis en vase ont parfaitement repris. Abrisés durant l'hiver dernier, l'un dans une orangerie, l'autre

dans une bêche à température assez élevée, ils ont émis tous deux de l'axe souterrain de nombreux rameaux, d'abord totalement dépourvus des feuilles pinnatifides et soyeuses-argentées du type, revêtant en un mot par leur teinte verte et leurs feuilles indivises tous les caractères du *C. althæoides*. Cette transformation a été si prompte, si radicale, que j'aurais eu peine à y croire si elle ne s'était opérée sous mes yeux. Mais à cette première phase de végétation en a succédé une autre toute différente : avec l'allongement des tiges ont apparu des feuilles plus réduites, se couvrant de poils blancs et se rapprochant de plus en plus de la forme pédalée ; enfin au commencement de juillet la plante a fleuri et, au voisinage des fleurs moins développées que chez le *C. althæoides*, on voit de petites feuilles soyeuses et à très peu près semblables à celles des échantillons d'Aix.

La comparaison des fleurs fraîches de l'un et de l'autre a donné les dimensions suivantes :

	<i>C. althæoides</i> crû en pleine terre.	<i>C. argyræus</i> DC.
Calice	12 mill.	1 cent.
Corolle.....	45	2
Étamines	20	1
Anthères	5	3 millim.
Pistil.....	20	13

Bertoloni n'a pas hésité, dès 1833, à rapporter le *C. argyræus* DC. au *C. tenuissimus* Sibth. et Sm., qu'il distingue ainsi du *C. althæoides* : « Multo minor, caulis 1-2 pedalis tenuior... tota herba molliter et adpresse sericeo-argentea » (*Flora ital.* II, 441). Il a été suivi en 1858 par Reichenbach, écrivant aussi du *C. tenuissimus* comparé au *C. althæoides* : « Recedit indumento argenteo adpresso, foliorum laciniis partitionibusque angustioribus, calycis partitionibus latioribus brevioribus » (*Icon. Flor. Germ.* XVIII, 82).

En 1879, Boissier partage le même avis, rapportant le *C. argyræus* en synonyme au *C. tenuissimus*, dont la description est accompagnée de cette remarque : « Indumento et foliis caulinis angustius et profundius divisus a præcedente (*C. althæoides*)specifice distinctus videtur » (*Flor. Orient.* IV, 107). Enfin Mutel s'était aussi rangé à cette opinion (*Flor. franç.* II, 301).

La plante d'Aix est tout à fait conforme à celle de Sicile, notamment aux échantillons recueillis et distribués par M. Todaro sous le nom de *C. tenuissimus* Sibth. (*Flor. Sic. exsicc.* n° 1222). Ne serait-ce pas aussi le *Convolvulus argenteus, elegantissimus, foliis tenuiter incisis* de Tournefort (*Instit. Rei herb.* 85) ?

En 1845, Choisy voyait dans le *C. tenuissimus* Sibth. et Sm. une va-

riété, « η . *pedatus*, foliis pedatis sericeis nitidissimis » du *C. althæoides*, et dans le *C. argyræus* DC. une autre variété, « γ . Caule foliisque argenteo-sericeis » (in de Candolle, *Prodr.* IX, 409). Parlatore admet cette même synonymie pour le *C. althæoides* : « Planta variabilissima per la lobatura delle foglie e la loro pelurie... Il *C. tenuissimus* non è che una forma estrema per la divisione delle foglie, fra laquale e l'altre forme vi sono molti passaggi » (*Flor. ital.* VI, 815).

Loret et M. Barrandon tiennent aussi le *C. argyræus* DC. pour une forme du *C. althæoides* (*Flor. de Montp.* II, 440). Mais, bien que le *C. althæoides* soit une espèce très variable, la persistance des caractères de cette prétendue *forme* ou *variété* ne justifie pas une telle interprétation.

Il découle, ce me semble, des considérations qui précèdent :

1° Que l'on doit considérer la plante d'Aix comme le *C. tenuissimus* Sibth. et Sm., dénomination qui a la priorité sur celle de *C. argyræus* DC., inscrite dans le cinquième volume de la *Flore française* (p. 423), de 1815, le *Flora græca* de Sibthorp et Smith ayant paru de 1806 à 1813 ;

2° Que l'on peut, jusqu'à preuve de transformation par une longue culture du *C. tenuissimus* en *C. althæoides* (celui-ci manquant à la flore d'Aix), les tenir pour espèces distinctes, nonobstant la stérilité du premier à Aix et à Toulouse, car le second, bien que très florifère à notre École de botanique, n'y porte que rarement des graines ;

3° Qu'en l'absence de toute donnée sur l'origine du *C. tenuissimus* aux portes d'Aix, il convient de l'inscrire comme espèce française, bien qu'elle soit cantonnée dans un coin de notre sol. De Candolle a eu inconsciemment raison de le faire.

M. Mangin fait à la Société la communication suivante :

OBSERVATIONS SUR LE DÉVELOPPEMENT DU POLLEN ;
par M. Louis MANGIN.

Les nombreux travaux publiés jusqu'à présent sur le développement du pollen nous ont fait connaître les modifications éprouvées par le protoplasme et le noyau pendant la formation des cellules mâles, mais nos idées sur la nature des membranes et leurs transformations sont peu avancées.

La controverse qui s'est établie tout récemment sur le mode de formation des membranes a bien provoqué, de la part de MM. Strasburger (1)

(1) Strasburger, *Histologische Beiträge* 1889. Heft. II (*Ueber das Wachsthum der vegetabilischer Zellhaute*).